

G15A

Sécurité des machines : les exigences de sécurité et de santé de la directive « Machines » 2006/42/CE

Appliquer, d'une façon réaliste, les exigences de la directive « Machines » lors de la conception de machines neuves ou lors de la modification de machines existantes.

Objectifs pédagogiques

- lister les procédures de certification à respecter dans le cadre du marquage CE ;
- décrire les exigences de sécurité à appliquer et la manière de les respecter avec discernement ;
- appliquer les principes d'intégration de la sécurité en phase de conception.

Méthodes pédagogiques

Jeux de cartes.
Exercices d'application avec corrigés.
Travaux de groupe.
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur.
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Moyens d'évaluation

Quiz d'évaluation - attestation de fin de formation.

Profil du formateur

Formateur expérimenté, intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, des services méthodes et des services de sécurité.

Pré-requis

Aucun prérequis technique

Préconisation Après

[G23 - Sécurité des machines : l'analyse des risques en phase de conception](#)

Sessions

>> Saint-Étienne

du 04/06/2024 au 06/06/2024

Session garantie

Prix public : 1499 € HT Durée : 21 heures

>> Cluses

du 17/09/2024 au 19/09/2024

Prix public : 1499 € HT Durée : 21 heures

>> Paris

du 19/11/2024 au 21/11/2024

Prix public : 1499 € HT Durée : 21 heures

Contacts

Renseignements
Inscription

sqr@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45



Programme

- >> Les principes fondamentaux de la nouvelle approche.
- >> Les principes d'intégration de la sécurité.
- >> Les procédures de certification :
 - les différents types de certification ;
 - les EESS ;
 - les points clés de l'analyse des risques ;
 - la notice d'instruction ;
 - le dossier technique ;
 - la déclaration de conformité ;
 - le marquage CE.
- >> Cas particuliers des machines en service.
- >> Mise en application :
 - cas d'une ligne de cisailage ;
 - cas d'un élévateur à godets ;
 - application à une tondeuse électrique ;
 - risques électriques ;
 - dossier final.
- >> Conclusion, synthèse.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage Cetim sur le thème de la formation : « Conception des machines. Mise en application pratique des obligations de sécurité » - Édition 2010 - Tome 1

Responsable technique de la formation

Sébastien Parnet

Contacts

Renseignements sqr@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
Inscription formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45

